

Avis de TMX relatif à la négociation boursière

Modifications apportées au barème de droits de la Bourse Alpha TSX

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons reçu l'approbation réglementaire à l'égard de certaines des modifications que nous proposons d'apporter au barème de droits de la Bourse Alpha TSX, telles qu'elles ont été présentées précédemment dans l'avis relatif à la négociation boursière [2019-010](#). Les modifications approuvées entreront en vigueur le 1er mai 2019.

Voici les modifications approuvées qui seront mises en œuvre le 1er mai 2019 :

- Élimination des rabais pour les ordres actifs sur titres de fonds négociés en bourse (FNB) (le côté actif est gratuit).
- Réduction des droits d'affichage pour les ordres passifs sur titres de FNB à 0,0004 \$ par titre pour les ordres qui ne sont pas pour affichage seulement et à 0,0006 \$ par titre pour les ordres pour affichage seulement.
- Réduction supplémentaire des droits d'affichage pour les ordres passifs sur titres de FNB à 0,0001 \$ par titre pour les applications non intentionnelles.
- Instauration d'un programme de fourniture de liquidité Alpha TSX (programme FLA) pour les titres de FNB assorti de modalités semblables à celles de l'actuel programme FLA pour les titres autres que des titres de FNB.

La mise en œuvre simultanée de la réduction des droits d'affichage et du programme FLA pour les FNB vise à promouvoir la liquidité cotée de façon plus continue tout au long de la séance à la Bourse TSX Alpha, et pour un plus grand nombre de FNB. Cela devrait se traduire par une amélioration du taux d'exécution et une augmentation de la taille d'exécution pour les courtiers qui acheminent leur flux d'ordres actifs sur titres de FNB vers Alpha.

Les autres modifications proposées dans l'avis relatif à la négociation boursière [2019-010](#) restent en attente d'un examen réglementaire. Nous continuerons à collaborer avec les autorités de réglementation afin d'obtenir des éclaircissements sur les limites acceptables pour les rabais sur les ordres actifs dans le but de mieux les comprendre et pour les modèles qui offrent des rabais distincts pour les ordres au détail.

On peut accéder au barème de droits révisé montrant les modifications approuvées qui entreront en vigueur le 1er mai 2019 [ici](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec [l'équipe de gestion des comptes](#).

Philip Cox	416 947-4752
Jeff Foster	416 947-4229
Laura Hanschke	416 947-4257
Pete Osborne	+44 7555 690 996
Jon Schneider	416 947-4484
Michael Tintinaglia	416 947-6679